

Être à votre écoute est une priorité pour mener à bien votre projet de VIAGER !

L'avantage du viager est souvent méconnu, mais il peut être une option financièrement intéressante, principalement pour les vendeurs et les acheteurs potentiels, en fonction de leur situation personnelle. Voici quelques avantages du viager expliqués avec bienveillance :

1. Pour le vendeur :

a. **Amélioration de la qualité de vie** : Le viager peut permettre au vendeur de maintenir son niveau de vie actuel ou d'améliorer sa qualité de vie, en percevant une rente viagère régulière.

b. **Protection contre l'incertitude financière** : Le vendeur se protège contre les fluctuations du marché immobilier, car il reçoit un revenu fixe jusqu'à la fin de sa vie.

c. **Réduction des charges liées à la propriété** : Le vendeur n'a plus à assumer les charges d'entretien et les taxes liées à la propriété, qui incombent à l'acheteur occupant.

d. **Opportunité de rester chez soi** : Le vendeur a la possibilité de rester dans sa maison ou son appartement jusqu'à la fin de ses jours, ce qui peut être un avantage considérable sur le plan émotionnel.

2. Pour l'acheteur :

a. **Acquisition à un prix avantageux** : L'acheteur a la possibilité d'acquérir un bien immobilier à un prix inférieur à sa valeur marchande, en fonction de l'espérance de vie du vendeur.

b. **Paiements échelonnés** : L'acheteur effectue des paiements échelonnés, ce qui peut améliorer sa capacité financière immédiate par rapport à un achat immobilier traditionnel.

c. **Réduction de l'endettement** : L'achat en viager peut réduire l'endettement global de l'acheteur, car il n'a pas besoin de contracter un prêt immobilier important.

d. **Diversification de l'investissement** : L'achat en viager peut être une alternative intéressante à d'autres formes d'investissement, offrant une certaine diversification de portefeuille.

En fin de compte, l'avantage du viager dépend largement de la situation et des besoins spécifiques de chaque partie impliquée.

Bous souhaitez une étude personnalisée ? Nous sommes à votre écoute au 06.63.38.77.49 ou l.otlet@otlet-immobilier.com